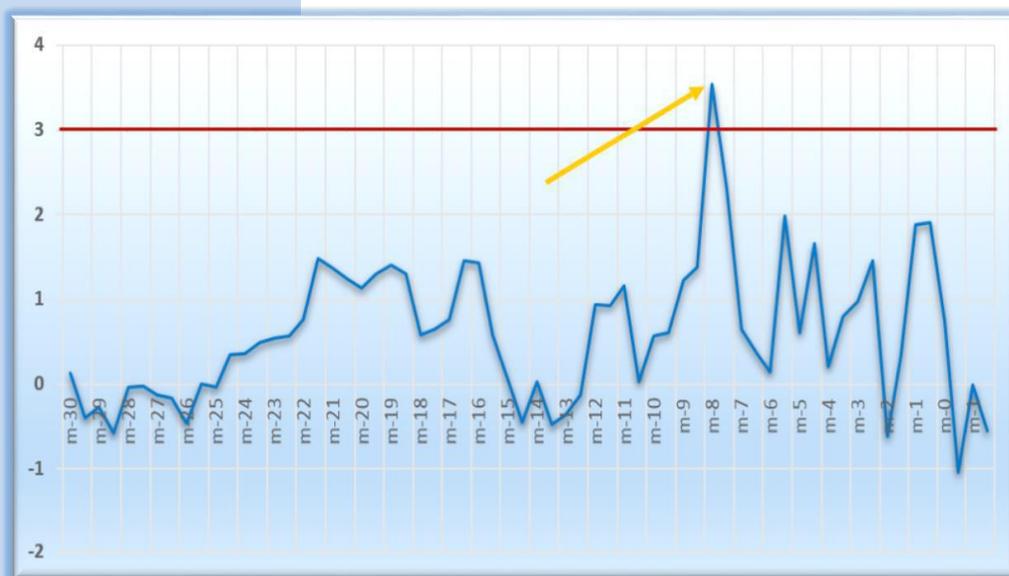




**INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE
L'UEMOA**



Note d'analyse du mois de mars 2022

Date de parution : avril 2022

SOMMAIRE

I.	NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II.	RESUME.....	3
III.	EVOLUTION MENSUELLE.....	3
3.1	Au niveau régional.....	3
3.2	Au niveau des Etats	4
IV.	EVOLUTION ANNUELLE.....	9
V.	ANNEXES.....	10
	Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.	10
	Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	10
	Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois mars 2022) (en %).....	11
	Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).	11
	Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices des fonctions de consommation (en %).	12
	Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	12
	Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (mars 2022 par rapport à mars 2021).	13
	Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	13

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA base 100 en 2014

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Commission de l'UEMOA

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de mars 2022 affiche un niveau de 113,3 soit une progression de 0,5% par rapport à son niveau de février 2022. Comparé à son niveau de décembre et de mars de l'année 2021, l'indice a évolué respectivement de 1,4% et de 6,6%.

En variation mensuelle, l'évolution de l'indice régional fait suite à la hausse du niveau général des prix dans six (06) des huit (08) Etats membres de l'Union. Ainsi, l'évolution mensuelle est de 3,7% au Burkina Faso, 0,9% au Mali, 0,4% au Bénin, 0,2% en Guinée-Bissau et 0,1% en Côte d'Ivoire et au Niger. En rythme mensuel, le niveau des prix a diminué de 0,8% au Sénégal et de 0,4 % au Togo.

Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de mars 2022 est de 4,6% au niveau régional. En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure ou égale à 3% dans tous les Etats membres de l'Union. Les taux affichés par ordre décroissant sont les suivants : le Togo (6,2%), le Burkina Faso (5,8%), le Mali (5,5%), la Côte d'Ivoire (4,6%), la Guinée-Bissau (4,6%), le Niger (4,1%), le Sénégal (3,4%) et le Bénin (3,0%).

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

Le mois de mars 2022 affiche un niveau d'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de 113,3. Ainsi, l'indice s'est accru de 0,5% par rapport à février 2022 et de 1,4% comparativement à son niveau de décembre 2021.

L'accroissement mensuel de l'indice régional est porté par la hausse du niveau général des prix dans six (06) Etats membres de l'Union. L'ampleur de ces variations mensuelles est de 3,7% au Burkina Faso, 0,9% au Mali, 0,4% au Bénin, 0,2% en Guinée-Bissau et 0,1% en Côte d'Ivoire et au Niger. En rythme mensuel, le niveau des prix a diminué de 0,8% au Sénégal et de 0,4 % Togo. **(Cf. Tableau 1).**

La progression mensuelle de l'IHPC observée en mars 2022 au sein de l'Union fait suite essentiellement au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 0,9%, « Transport » de 0,7%, « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,2%), « Restaurants et Hôtels » (0,2%), « Biens et services divers » (0,3%) et « loisirs et culture » (1,6%). **(Cf. Tableau 2).**

Au regard de la nomenclature secondaire, selon la volatilité, la hausse mensuelle est en lien principalement avec le renchérissement des prix des produits frais de 1,0%, des produits de l'énergie de 0,4% et des hors produits frais et énergie de 0,5%. Par rapport au secteur de production, les prix ont évolué à la hausse en mars 2022 de 0,9% et de 0,2% respectivement pour les produits du primaire et du secondaire. En fonction de la durabilité des biens, l'augmentation du niveau général des prix émane principalement de la progression de 1,1% du niveau des prix des biens non-durables. **(Cf. Tableau 3).**

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : en mars 2022, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a progressé de 0,4% en variation mensuelle. Son niveau s'est établi à 105,2. Comparé à son niveau de décembre et de mars 2021, l'indice a respectivement baissé de 2,3% et augmenté de 2,0%.

La hausse mensuelle de l'indice global de mars 2022 découle principalement du renchérissement des produits des fonctions : « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,9%), « Transport » (2,3%) et « Biens et services divers » (0,6%). L'analyse de l'évolution mensuelle du niveau général des prix selon la nomenclature secondaire indique que la progression observée en mars 2022 émane de l'augmentation enregistrée à quasiment tous les niveaux. Selon la volatilité des prix ou des quantités des biens et services, on note principalement la hausse du niveau des prix de 2,2% pour les produits frais, les produits de l'énergie de 2,8% et 0,4% pour les hors produits frais et énergies. Au regard de la provenance des produits, le niveau des prix des produits locaux est remonté de 1,3% et celui des produits importés est de 1,4%. En distinguant les secteurs de production des biens et services, l'évolution du niveau des prix est de 2,4% pour le primaire et de 1,5% pour le secondaire. Les prix des produits du tertiaire sont demeurés quasi stables. Quant à la décomposition des indices de prix selon la durabilité des produits, elle révèle la progression des prix des biens non-durables (2,4%) et des semi-durables (0,4%) alors que les biens durables ont baissé de 1,4%.

En ce mois de mars, l'augmentation du niveau des prix en glissement annuel est principalement imputable à la progression du niveau des prix de 2,0% pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 6,6% pour le « Transport », de 3,2% pour les « Biens et services divers » et de 1,3% pour les « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». Sur cette même période, c'est l'augmentation du niveau des prix des postes de consommation suivants : « légumes frais en fruits ou en racine » (38,2%), Œuf (27,3%), poissons frais (5,2%), pâtes alimentaires (16,4%), sucre (24,8%) et céréales non transformées (2,0%).

En moyenne annuelle, le taux d'inflation en mars 2022 est ressorti à 3,0% soit une hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport à février 2022.

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en mars 2022 est de 118,6 soit une progression de 3,7% par rapport à février 2022. Comparé à décembre 2021, le niveau de l'indice a augmenté de 5,5%. Par rapport à sa valeur de mars 2021, l'indice a cru de 13,5%.

En variation mensuelle, la hausse du niveau global des prix en ce mois de mars 2022 est liée principalement à la montée du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 6,6%. Toutefois, l'ampleur de la hausse a été amoindrie par la baisse des prix des produits des fonctions « Boissons alcoolisée, tabacs et stupéfiants » (-2,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,9%) et « Restaurants et hôtels » (-0,1%). Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la progression mensuelle du niveau global observée en mars 2022 fait suite à l'envolée du niveau des prix des produits frais (8,4%) et des hors produits frais et énergie de 1,0%. Selon l'origine des produits, la montée du niveau des prix a été de 4,7% pour les produits locaux et 0,6% pour les produits importés. En s'intéressant au secteur de production, on observe que la variation des prix observée au niveau global émane de l'augmentation des prix des produits du primaire (7,3%) et du secondaire (0,3%). Vu sous l'angle de la durabilité des produits seul le niveau des prix des biens durables (5,1%) a évolué.

L'évolution de l'Indice global en mars 2022 par rapport à mars 2021 découle principalement du renchérissement sur la même période des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (24,2%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (8,1%), « Restaurant et hôtel » (1,5%), « Transport » (0,9%) et « Enseignement » (4,0%). Sur cette même période, le renchérissement des céréales non transformées (39,2%), des légumes secs et oléagineux (33,5%), des huiles (17,0%), des farines, semoules et gruaux (26,0%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (17,7%) et des légumes frais en feuilles (37,3%) sont à l'origine de la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

L'inflation en moyenne annuelle au mois de mars 2022 est de 5,8% soit une augmentation de 0,9 point de pourcentage par rapport à son niveau de février 2022.

En Côte d'Ivoire : en mars 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté légèrement de 0,1% par rapport au mois de février 2022 pour s'établir à 114,2. Les évolutions observées en mars 2022 en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont respectivement de 0,6% et de 4,5%.

La hausse mensuelle du niveau global des prix fait suite au renchérissement des produits des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,4%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,8%), « Restaurant et hôtel » (0,3%) et « Biens et services divers » (0,4%).

En variation mensuelle, au regard de la volatilité, les niveaux de prix sont montés de 0,1% pour les produits frais et de 0,4% pour les produits de l'énergie. Le niveau des prix des hors produits frais et énergie est demeuré stable entre février et mars 2022. Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix a augmenté de 0,2% uniquement pour les produits importés. En fonction du secteur de production, les niveaux des prix des biens et services ont progressé de 0,1% pour le secondaire et 0,2% pour le tertiaire. Pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix sont demeurés quasi stables pour les biens non-durables et diminué de 0,1% et de 0,2% respectivement pour les biens semi-durables et les biens durables.

En mars 2022, c'est principalement la hausse des prix des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (8,5%) et dans une moindre mesure celle des prix des biens et services des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (5,7%), « Transport » (3,6%), « Biens et services divers » (3,6%) et « Restaurant et hôtel » (2,5%) qui sont à l'origine du bond observé sur le niveau général des prix comparativement à mars 2021. Sur cette même période, c'est le renchérissement des céréales non transformées (6,4%), de la viande de bœuf (12,5%), des sel, épices, sauces et produits alimentaires non définis (15,1%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (8,6%), des légumes frais en fruits ou racine (14,4%) et des autres produits à base de tubercules et de plantains (18,5%) qui a entraîné l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 4,6% en mars 2022.

En Guinée-Bissau¹ : pour le mois de mars 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation tout comme le mois précédent, a augmenté de 0,2% en variation mensuelle pour se situer à 113,9. Comparé à décembre et mars 2021, les prix ont respectivement progressé en mars 2022 de 0,7% et 6,8%.

La progression mensuelle du niveau global des prix provient principalement de la hausse du niveau des prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,9%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (0,3%). Au regard de la volatilité, en variation mensuelle, la montée du niveau global des prix découle du renchérissement des produits de l'énergie (5,3%) et des hors produits frais et énergie (0,5%). Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix fait suite à celle du niveau des prix produits importés de 0,9%. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non-durables (0,4%) et les biens semi-durables (1,4%).

En mars 2022, ce sont principalement les hausses des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,7%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (20,0%), « Santé » (3,0%), « Enseignement » (3,0%), et « Restaurant et hôtel » (3,9%) qui sont à l'origine de l'augmentation du niveau des prix observés par rapport à mars 2021. La hausse du niveau des prix de la première fonction sur cette période est essentiellement due à l'augmentation des prix des huiles (32,4%), légumes secs et oléagineux (48,9%), céréales non transformées (6,1%), pain (21,8%), tubercules et plantain (10,8%) et de la viande de bœuf (24,9%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 4,6% en mars 2022.

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2022 a connu une hausse de 0,9% par rapport au mois précédent et se situe à 110,5. Comparativement à son niveau au mois de décembre 2021, les prix ont augmenté légèrement de 0,9%. Le niveau des prix en mars 2022 a évolué de 8,3% par rapport à la même période de l'année 2021.

En mars 2022, la progression mensuelle du niveau global des prix au Mali fait suite essentiellement à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,9%), « Transport » (3,0%) et « Loisirs et cultures » (16,3%). Toutefois, l'ampleur de ces bonds a été contre balancée par la baisse observée pour le niveau de prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-2,2%). Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, la progression mensuelle du niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits frais de 0,9%, des produits de l'énergie de 0,5% et des hors produits frais et énergies de 2,7%. Selon la provenance des produits, le niveau des prix a augmenté pour les produits locaux (0,7%) uniquement. S'agissant de l'évolution du niveau des prix des produits selon leur secteur de production, elle est en progression uniquement pour les produits du primaire (0,6%). Quant aux niveaux de prix du secondaire (-0,1%) et du tertiaire (-1,2%), ils ont tous baissé. Au regard de la durabilité des biens, les hausses sont observées pour seulement les biens non-durables (2,4%).

En mars 2022, la variation en glissement annuel observée fait suite à l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (11,6%), « Transport » (4,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,5%) et « Articles d'habillement et chaussures » (3,1%).

¹ Les données IHPC de mai 2020 à juillet 2021 de la Guinée-Bissau sont estimées.

Sur la même période, ce sont les hausses des niveaux de prix des céréales non transformées (17,3%), des huiles (27,2%), des légumes frais en fruits ou racine (17,7%), des tubercules et plantain (16,4%) et des poissons et autres produits séchés ou fumés (14,1%) qui ont principalement impacté la hausse du niveau des prix de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

L'inflation en moyenne annuelle se situe à 5,5% en mars 2022.

Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en mars 2022 est de 111,8. Il a ainsi augmenté légèrement de 0,1% comparativement à son niveau de février 2022. Par rapport aux mois de décembre et mars 2021, les prix ont progressé respectivement de 2,2% et 5,3%.

La hausse du niveau général des prix en mars 2022, par rapport au mois précédent, est principalement imputable à la montée du niveau des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,2%) et « Transport » (0,2%). De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la variation mensuelle découle de l'augmentation du niveau des prix des produits de l'énergie de 1,0% et de 0,1% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix est demeuré quasi stable pour les produits locaux et en baisse de 0,2% pour les produits importés. De l'observation selon le secteur de production des produits, il apparaît que les niveaux des prix des produits du primaire et du secondaire sont montés respectivement de 0,1% et 0,8%. Au regard de la durabilité, la hausse globale fait suite à celle des biens non-durables (0,3%), des biens semi-durables (0,4%) et des biens durables (0,1%).

Aussi, pour ce qui est de la variation de l'indice global en glissement annuel, elle est en lien avec la variation des indices de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (11,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,2%) et « Santé » (3,4%). La montée du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » fait suite à celle des prix des céréales non transformées (14,3%), des huiles (18,9%), des légumes frais en fruits ou racine (25,1%), des légumes secs et oléagineux (34,2%), des pâtes alimentaires (3,0%) et des poissons frais (9,3%).

En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 4,1% en mars 2022.

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2022 s'est établi à 113,5 soit un repli de 0,8% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de décembre et de mars 2021, l'indice a respectivement augmenté de 0,9% et de 6,2%.

La baisse mensuelle de l'indice global a été entraînée par la diminution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,6%. L'ampleur de cette baisse a été affaiblie par les renchérissement des produits des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,2%), « Transport » (0,3%), et « Restaurant et hôtel » (0,7%). En rythme mensuel, pour le mois de mars 2022, au regard de la volatilité, le niveau des prix des produits frais est retombé de 3,1%. Quant aux produits de l'énergie et des hors produits frais et énergie, le niveau de leur prix a augmenté légèrement de 0,1%. Selon la provenance des produits, la baisse du niveau des prix en variation mensuelle a été observée dans toutes les rubriques : -0,4% pour les produits locaux et -0,8% pour les produits importés. Selon le secteur de production, c'est le repli du niveau des prix du primaire (-1,8%) qui est à l'origine de la variation mensuelle du niveau global des prix en ce mois de mars. Entre février et mars 2022, les prix ont progressé de 0,4% pour les produits du secondaire et de 0,1% pour ceux du tertiaire.

Au regard de la durabilité des biens, le niveau des prix a augmenté de 0,2% pour les biens semi-durables, de 0,1% pour les durables et de 0,1% pour les services. La baisse du niveau global a fait suite à celle du niveau des prix du primaire de 1,8%.

En glissement annuel, au mois de mars 2022, la hausse de l'IHPC découle principalement des évolutions enregistrées pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (10,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,5%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (3,4%) et « Restaurant et hôtel » (4,3%). Pour ce qui est de la progression de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle est imputable essentiellement à celle des prix des poissons et autres produits séchés ou fumés (31,7%), huiles (16,3%), céréales non transformées (4,5%) et poissons frais (10,7%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 3,4% en mars 2022 soit un bond de 0,4 points de pourcentage par rapport au mois précédent.

Au Togo : En mars 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 116,1 traduisant une baisse de 0,4% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de décembre et de mars 2021, l'indice a respectivement augmenté de 2,1% et de 8,8%.

La régression mensuelle du niveau général des prix fait suite à la baisse des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,8%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-2,0%). Ainsi, l'indice global a baissé malgré une hausse en variation mensuelle du niveau des prix de la fonction « Transport » (0,7%). En mars 2022, au regard de la volatilité des produits, c'est le recul des niveaux de prix des produits frais (-1,3%) et des produits de l'énergie (-2,4%) qui ont entraîné le niveau global des prix à la baisse. Toutefois, les hors produits frais et énergies sont en légère progression de 0,1%. Relativement à la provenance des biens et services, seul le niveau des prix des produits locaux a évolué à la baisse de 0,5%. Les produits importés sont demeurés quasiment stables dans l'évolution de leur prix. Du point de vue de la classification selon le secteur de production des biens et services, la baisse du niveau général des prix fait suite à celle des prix des produits du secteurs secondaire (-0,9%). Les secteurs primaires et tertiaires ont tous enregistré des niveaux de prix en hausse respectivement de 0,7% et de 0,2%. Au regard de la durabilité, ce sont les biens non-durables (-0,7%) qui ont imprimé leur évolution à l'indice global.

En mars 2022, c'est la montée de 19,1% du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui explique en grande partie l'importante hausse en glissement annuel de l'IHPC du Togo. Toutefois, on note une augmentation des prix sur la même période pour les produits des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,8%), « Transport » (6,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (3,4%) et « Restaurant et hôtel » (1,9%). La progression du niveau des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisée » en un an est occasionnée principalement par l'évolution des céréales non transformées (34,9%), des huiles (36,8%), des légumes frais en fruit ou racine (30,5%), des poissons frais (21,5%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (16,7%), des tubercules et plantain (24,1%) et légumes secs et oléagineux (26,2%).

Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 6,2% en mars 2022.

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En mars 2022, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 6,6% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau d'il y'a une année. Sur cette même période, les prix sont en hausse dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations en ordre décroissant enregistrées sont de 13,5% au Burkina Faso, 8,8% au Togo, 8,3% au Mali, 6,8%, en Guinée-Bissau, 6,2% au Sénégal, 5,3% au Niger, 4,5% en Côte d'Ivoire et 2,0% au Bénin (Cf. **Graphique 1**). Aussi, entre mars 2021 et mars 2022, **l'indice des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a progressé de 12,2%.** (Cf. **Graphique 2**).

Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de mars 2022 est de 4,6% au niveau régional. En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure ou égale à 3% dans tous les Etats membres de l'Union. Ainsi, par ordre décroissant les taux d'inflation sont de 6,2% au Togo, 5,8% au Burkina Faso, 5,5% au Mali, 4,6% en Côte d'Ivoire, 4,6% en Guinée-Bissau, 4,1% au Niger, 3,4% au Sénégal et 3,0% au Bénin. (Cf. **Tableau 4**).

L'inflation régionale en mars 2022 est tirée à la hausse principalement par l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (8,2%) et, dans une moindre mesure, par l'accroissement du niveau des prix pour les produits des autres fonctions de consommation : « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,0%), « Transport » (1,3%), « Article d'habillement et chaussures » (1,2%), « Communication » (1,9%), « Restaurant et Hôtel » (1,8%) et « Biens et services divers » (2,0%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée principalement par les produits frais et les hors produits frais et énergie qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 8,7% et de 3,5%. Selon le secteur de production des biens et services, **la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 7,7% pour le primaire, 3,6% pour le secondaire et 2,3% pour le tertiaire.** Quant à la durabilité des biens, ce sont essentiellement les biens non-durables et les semi-durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec des évolutions respectives de 6,5% et de 1,4% en mars 2022. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	103,2	107,8	110,4	104,8	105,2	0,4	-2,3	2,0
BURKINA FASO	1258	104,5	112,5	111,8	114,4	118,6	3,7	5,5	13,5
COTE D'IVOIRE	3131	109,3	113,5	113,7	114,1	114,2	0,1	0,6	4,5
GUINEE-BISSAU	141	106,7	113,2	113,5	113,7	113,9	0,2	0,7	6,8
MALI	1428	102,1	109,5	109,7	109,5	110,5	0,9	0,9	8,3
NIGER	1111	106,2	109,4	111,0	111,7	111,8	0,1	2,2	5,3
SENEGAL	1491	106,9	112,5	112,8	114,4	113,5	-0,8	0,9	6,2
TOGO	681	106,8	113,8	115,4	116,6	116,1	-0,4	2,1	8,8
UEMOA	10000	106,3	111,8	112,3	112,7	113,3	0,5	1,4	6,6

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA.

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	108,7	119,3	120,2	120,9	122,0	0,9	2,3	12,2
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	112,1	116,1	115,5	116,7	116,2	-0,5	0,1	3,6
Articles d'habillement et chaussures	703	105,8	106,9	107,8	107,9	107,8	-0,1	0,8	1,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	105,9	109,4	109,5	109,8	109,7	-0,1	0,3	3,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	105,4	106,5	107,0	107,2	107,4	0,2	0,8	1,9
Santé	423	106,1	106,0	106,6	106,3	106,4	0,1	0,4	0,3
Transports	892	101,1	102,7	102,8	103,2	103,9	0,7	1,2	2,8
Communication	487	96,0	96,5	96,2	96,3	96,2	-0,2	-0,4	0,1
Loisirs et culture	254	105,2	105,1	105,3	103,9	105,6	1,6	0,5	0,4
Enseignement	231	107,6	108,5	108,9	109,0	109,0	0,0	0,5	1,3
Restaurants et Hôtels	639	107,9	109,6	110,0	109,7	109,9	0,2	0,3	1,8
Biens et services divers	444	106,2	108,2	108,8	108,8	109,1	0,3	0,9	2,8
UEMOA	10000	106,3	111,8	112,3	112,7	113,3	0,5	1,4	6,6
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	107,2	106,3	106,7	106,7	106,9	0,2	0,5	-0,3

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois mars 2022) (en %).

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	2,2	8,4	0,1	-1,7	0,9	0,0	-3,1	-1,3	1,0
Indice Energie	2,8	-0,9	0,4	5,3	0,5	1,0	0,1	-2,4	0,4
Taux d'inflation sous-jacente	0,4	1,0	0,0	0,5	2,7	0,1	0,1	0,1	0,5
local	1,3	4,7	0,0	0,0	0,7	0,0	-0,4	-0,5	nd
Importé	1,4	0,6	0,2	0,9	-0,1	-0,2	-0,8	0,0	nd
Primaire	2,4	7,3	-0,3	-0,7	0,6	0,1	-1,8	0,7	0,9
secondaire	1,5	0,3	0,1	1,2	-0,1	0,8	0,4	-0,9	0,2
Tertiaire (services)	0,0	0,0	0,2	0,0	-1,2	0,0	0,1	0,2	0,0
Non durable	2,4	5,1	0,0	0,4	2,4	0,3	-1,2	-0,7	1,1
Semi Durable	0,4	0,0	-0,1	1,4	-0,6	0,4	0,2	0,1	0,0
Durable	-1,4	0,0	-0,2	0,0	-0,1	0,1	0,1	0,1	0,0

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22
BENIN	760	1,4	1,4	1,7	2,4	2,8	3,0
BURKINA FASO	1258	3,3	3,4	3,9	4,2	4,9	5,8
COTE D'IVOIRE	3131	3,6	3,9	4,2	4,4	4,5	4,6
GUINNEE-BISSAU	141	2,6	2,9	3,3	3,7	4,1	4,6
MALI	1428	2,9	3,2	3,9	4,5	5,1	5,5
NIGER	1111	3,6	3,7	3,8	4,0	4,0	4,1
SENEGAL	1491	2,0	2,1	2,2	2,6	2,9	3,4
TOGO	681	4,1	4,3	4,5	5,0	5,5	6,2
UNION	10000	3,1	3,3	3,6	4,0	4,3	4,6
Ecart type		0,9	1,0	1,0	0,9	1,0	1,1

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	5,3	5,7	6,2	6,9	7,5	8,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	2,0	2,0	2,5	2,5	2,8	3,0
Articles d'habillement et chaussures	703	1,1	1,1	1,0	1,1	1,1	1,2
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,2	1,4	1,9	2,3	2,7	3,0
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,3	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6
Santé	423	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,4
Transport	892	0,4	0,5	0,7	0,9	1,1	1,3
Communication	487	2,0	2,3	2,3	2,3	2,1	1,9
Loisir et culture	254	1,4	1,6	1,8	2,1	1,8	1,5
Enseignement	231	2,1	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8
Restaurant et hôtel	639	1,9	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8
Biens et services divers	444	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0
Total	10000	3,1	3,3	3,6	4,0	4,3	4,6

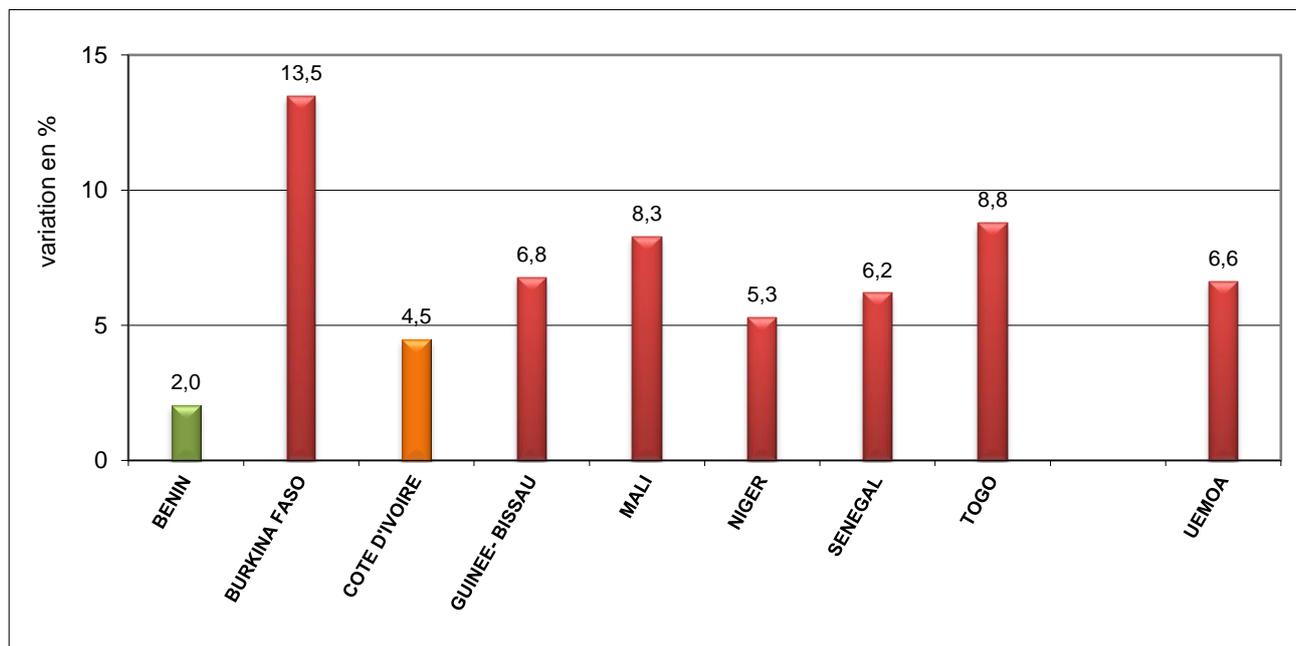
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22
Indice produit frais	2425,2	5,5	5,7	6,2	7,1	7,9	8,7
Indice Energie	721,4	-1,4	-1,0	-0,2	0,5	1,2	1,6
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	2,5	2,7	2,9	3,1	3,3	3,5
Primaire	2893,6	5,3	5,4	5,9	6,5	7,1	7,7
secondaire	4170,8	2,1	2,4	2,7	3,1	3,4	3,6
Tertiaire (services)	2935,6	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2	2,3
Non durable	5596,8	4,1	4,4	4,8	5,4	5,9	6,5
Semi Durable	1250,5	1,0	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4
Durable	464,8	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5

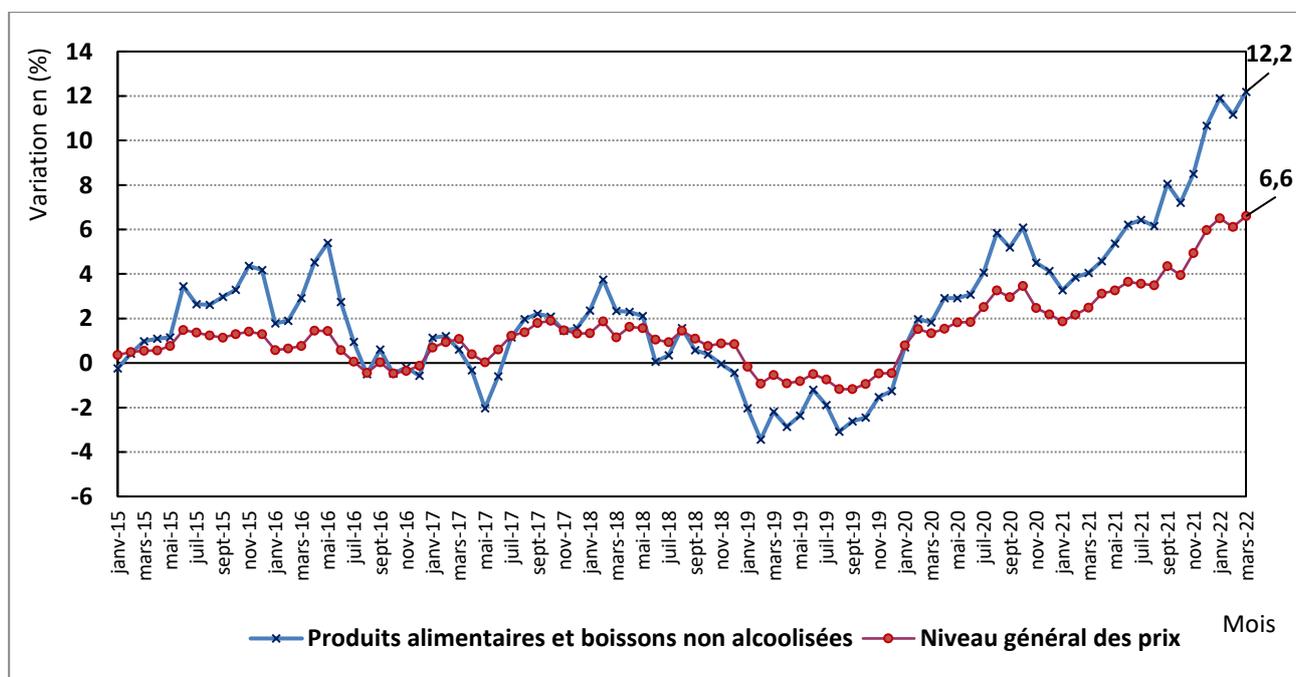
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (mars 2022 par rapport à mars 2021)



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union



Source : INS/Commission de l'UEMOA